

AUTORISATION DE SORTIE – ASSOCIATION SPORTIVE (TRAIL)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités de l'Association Sportive du lycée, votre enfant a la possibilité de participer à des sorties trail organisées en milieu naturel.

Ces séances, encadrées par Monsieur GALEA, Professeur d'Éducation Physique et Sportive, ont pour objectifs le développement des capacités d'endurance, la gestion de l'effort, l'autonomie, ainsi que la découverte et le respect du milieu naturel, dans des conditions de sécurité conformes à la réglementation en vigueur.

Les sorties auront lieu le lundi de 12h à 12h45. Les lieux de pratique seront toujours au départ du gymnase du lycée en direction des alentours (chemin de halage, Trévoux...).

Une tenue adaptée à la pratique en extérieur est obligatoire : chaussures de course adaptées (type trail ou running), tenue en fonction des conditions météorologiques, gourde ou réserve d'eau.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer l'autorisation ci-dessous.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :responsable légal de
l'élève..... en classe deautorise mon enfant à
participer aux sorties trail organisées dans le cadre de l'Association Sportive du lycée.

Personne à contacter en cas d'urgence :Téléphone :

Date : Signature :